

Additif à la Note d'accompagnement DNMADE

Le Mémoire et le Projet

Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles

- Le niveau 5 (DUT, BTS) : atteste la capacité à maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité, à élaborer des solutions à des problèmes nouveaux, à analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts, à transmettre le savoir-faire et des méthodes.
- Le niveau 6 (licence) : atteste la capacité à analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique, à formaliser des savoir-faire et des méthodes et à les capitaliser.
- Le niveau 7 (master) : atteste la capacité à élaborer et mettre en œuvre des stratégies alternatives pour le développement de l'activité professionnelle dans des contextes professionnels complexes, ainsi qu'à évaluer les risques et les conséquences de son activité.

Le DN MADE s'attache à préparer les étudiants, tant à la poursuite d'études supérieures qu'à l'insertion professionnelle directe à l'issue de celui-ci. Le mémoire et le projet s'inscrivent dans la logique et la progression de ce cycle de formation professionnalisant. Il s'appuie sur les réalités complexes des métiers d'art et du design. Il a pour objectif l'acquisition des outils et des méthodes d'une mention et d'un parcours de spécialité au service d'un champ professionnel.

Le mémoire en DNMADE

Cadre des épreuves d'examen

« L'attention lors de l'évaluation du mémoire est portée sur les compétences visées ci-après :

– capacité à construire une pensée créative articulée à un contexte d'étude et à des références culturelles issues des champs de l'art, de la technique, des métiers d'art et du design;

– aptitude à construire une pensée propice à la définition et/ou enrichissement d'un projet dans le domaine de spécialité choisi;

– produire un contenu écrit et graphique dont les qualités didactiques de rédaction et d'édition sont pensées en adéquation avec le thème et le propos soutenus.

Le mémoire privilégie une forme construite harmonisée favorisant la publication (plan, support, résumé, bibliographie).

L'évaluation porte également sur la capacité du candidat à respecter des règles déontologiques fondamentales quant à la citation des sources utilisées, et sur la justesse des modalités de construction de son travail (références, légendes, notes de bas de page, hiérarchie typographique, citations, clarté et lisibilité...).

Le mémoire est doublé d'un "abstract", version anglaise résumée de l'argumentation du projet, et est présenté à l'oral au sein de l'EC 22.4 Langues vivantes étrangères et lors de la soutenance du mémoire devant le jury. »

Le mémoire a pour objectif d'introduire une méthodologie du projet et l'engagement d'une réflexion vis-à-vis des métiers d'art et du design. Le mémoire se construit de manière concomitante aux intentions du projet. Il est élaboré au cours du semestre 5 sur un temps défini par l'équipe pédagogique.

Chaque candidat est conduit à qualifier individuellement l'objet ou le territoire d'étude. Il effectue un travail de collecte de ressources du projet, ressources disciplinaires et pluridisciplinaires. Il désigne et analyse des références et le résultat de ses collectes adaptés à son champ d'étude. À partir de ces données, il définit et limite le périmètre de son étude. Le candidat est en capacité d'énoncer son protocole avec recul.

Le mémoire respectera un format de 10 000 signes hors iconographie et pourra intégrer des supports de natures différentes qu'ils soient audiovisuels, numériques, interactifs. Ces supports seront sélectionnés dans une visée de communication et permettront l'évaluation des compétences attendues, sans que cela devienne un projet en soi. Le mémoire étaye la démarche de projet.

La forme et la nature du contenu peuvent varier selon la singularité du projet du candidat concernant son orientation professionnelle ou sa poursuite d'étude. Il peut procéder d'une synthèse, d'un article, d'un abrégé ou d'une production personnelle telle qu'un livret.

La commission de soutenance du mémoire sera constituée de trois à quatre membres dont le référent, un enseignant d'un autre établissement et un professionnel désignés par l'IA-IPR design et métiers d'art représentant du Recteur et convoqués par la DEC. Un des membres de cette première commission fera partie de la commission de soutenance du projet.

La soutenance se déroulera sur une durée de 30 min, dont 15 min réservées aux échanges avec la commission.

Un des membres sera désigné « président de la commission » par l'IA-IPR design et métiers d'art représentant du Recteur.

Le mémoire fait l'objet d'une évaluation des compétences suivantes :

Compétences

C1.1	Mobiliser une culture générale et artistique. S'appropriier les concepts issus de disciplines connexes pour analyser et apprécier les contextes de création, conception et production du design et des métiers d'art au regard de leurs dimensions historique, sociétale, esthétique, technologique, économique et environnementale.
C1.3	Construire un protocole d'observation et rédiger un compte-rendu complet et synthétique.
C2.2	Identifier, sélectionner, organiser diverses ressources spécialisées, pertinentes et vérifiées, pour documenter un sujet.
C2.3	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
C2.5	Maîtriser et utiliser les différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
C2.6	Maîtriser la compréhension et l'expression écrites et orales d'au moins une langue vivante étrangère, au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
C3.7	Faire preuve de distance critique, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
C2.1	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Le temps du mémoire donnera lieu à un accompagnement pédagogique pluridisciplinaire sur des temps collectifs et individuels, selon le calendrier semestriel défini au sein du projet pédagogique d'établissement et validé en commission pédagogique. Il n'est pas soumis à un temps d'accréditation. L'écriture du mémoire pourra ainsi démarrer sur la deuxième partie du semestre et la soutenance prendre place en fin de S5.

Le projet en DNMADE

Définition des épreuves d'examen : (Rappel P. 31/32 de l'arrêté)

« L'évaluation du projet de diplôme, qu'il soit personnel ou mené collectivement, est portée sur les objectifs de compétences visés ci-après:

- *la transmission: le projet assure une pérennité et une excellence des compétences, des savoir-faire et des savoirs liés aux métiers d'arts et au design (geste, savoirs patrimoniaux, expressions, méthodes de conception...);*
- *la création: le projet démontre les capacités à définir un territoire de recherche. L'étudiant développe un positionnement créatif grâce à sa capacité à échanger avec des partenaires (analyse, repérage de besoins, créativité en partenariat). Il utilise les moyens de communication adéquats pour porter une démonstration;*
- *l'innovation: le projet s'inscrit dans une dynamique créative et réfléchie vis-à-vis de l'actualité contemporaine et l'histoire des métiers d'art et du design (dimension exploratoire et expérimentale de l'étude, ancrage dans l'innovation culturelle, artistique, technologique, industrielle, environnementale, éthique et sociétale);*
- *le partenariat: le projet démontre une aptitude à mener des démarches de création collectivement (articulation de la recherche créative en métiers d'art et design en lien avec un contexte réel, collaboration avec des partenaires extérieurs lors des diverses phases de construction du projet, association avec d'autres créateurs et démarche de co-création)*
- *la communication et la médiation du projet en cohérence avec la démarche et les objectifs visés par le candidat.*
- *la capacité à discuter la production avec le jury, à la considérer lors de la soutenance comme un tremplin plutôt que comme une fin. »*

Définition des attentes : (Rappel p. 24/32 de l'arrêté)

« Préparer l'étudiant au contexte professionnel collaboratif induit les compétences suivantes:

- Encourager et animer la concertation entre acteurs complémentaires;
- Cultiver la collaboration et l'enrichir par l'apport de références;
- Construire des méthodologies orientées vers l'échange et le mouvement des idées;
- Matérialiser de manière didactique des idées dans le but de les partager en ayant recours à des modalités de mise en forme collaboratives du projet.

Le projet peut articuler des objets d'étude connexes et être élaboré en équipe dans le but de conjuguer des savoirs, compétences et sensibilités.

Les projets collaboratifs menés lors des semestres 5 et 6 pourront être présentés et soutenus en équipe, mais ils feront l'objet d'une évaluation individuelle à l'issue du semestre 6.

6.3.1.2.2 Projet

La définition et l'approfondissement d'une étude développée au cours du sixième semestre vise à confirmer un sens de l'organisation dans un processus créatif sur le long terme, répondant à des enjeux préalablement déterminés et articulés avec les métiers visés.

Le projet concentre création, recherche et développement; il est conçu et réalisé en 3e année à un niveau professionnel, en relation avec le domaine de création choisi par l'étudiant.

Qu'il s'agisse de constituer une pièce maîtresse du portfolio ou d'une première étape vers la définition d'un territoire de recherche pour la poursuite d'étude, ce projet démontre les capacités de l'étudiant à:

- Révéler un profil créatif;
- Définir un positionnement en tant que créateur de formes, de fonctions, d'artefact(s);
- affirmer une position engagée dans les champs de la création (métiers d'art et/ou design);
- Identifier un problème pour lequel les métiers d'art et le design peuvent apporter diverses solutions;
- Définir les meilleures solutions concrètes, incarnées par la production d'artefacts, d'objets, de produits, de services, de systèmes innovants;
- Être en mesure d'exposer, expliquer, défendre le projet présenté et d'en débattre;
- Présenter au sein d'une production textuelle aussi bien les ancrages théoriques et historiques, que l'argumentation factuelle de tout un processus;
- Être capable de construire, développer et médiatiser un processus de création en équipe pluridisciplinaire.

Le projet MADE est évalué lors d'une soutenance orale devant une commission d'examen, il est présenté et soutenu à l'issue du 6e semestre. Une session de rattrapage peut être organisée dans le cas où un complément est demandé à l'étudiant.

La commission de soutenance du projet sera constituée de quatre membres désignés par l'IA-IPR design et métiers d'art représentant du Recteur. Elle sera ainsi constituée : deux personnalités extérieures (enseignants et/ou professionnel non intervenant dans le parcours de l'étudiant et un professionnel du domaine concerné) ainsi que le référent de la commission du mémoire qui seront désignés en S5 et seront convoqués par la DEC. Un de ces membres sera désigné président de la commission.

La soutenance se déroulera sur une durée de 30 min selon une modalité qui équilibrera présentation et échanges avec la commission.

La soutenance peut être publique avec accord du candidat.

Le projet fait l'objet d'une évaluation des compétences suivantes :

Compétences

C3.5	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les spécialités possibles pour y accéder.
C3.6	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
C1.4	Repérer et sélectionner les outils et méthodes adaptés permettant de structurer les différentes phases d'élaboration d'un projet et leurs interactions, en privilégiant une approche collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés (utilisateurs, producteurs et acteurs de la société).
C1.6	Mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologiques innovantes ou traditionnelles, dans le cadre de la conception et de la réalisation partielle d'un projet (conception des objets, des espaces, des procédés, des services ou des systèmes).

C1.2	Définir des problématiques disciplinaires et identifier leurs enjeux au regard de l'actualité et de leurs perspectives d'évolution selon une réflexion prospective.
C3.4	Travailler en équipe autant qu'en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
C3.1	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
C3.3	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
C3.2	Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
C1.5	Démontrer une pratique plastique personnelle maîtrisée.
C1.7	Énoncer ses idées, argumenter ses choix et communiquer efficacement les multiples aspects d'un projet.

Rappel :

« Des dispositifs de tutorat encadré assureront l'accompagnement des étudiants. Ainsi, par exemple, un responsable de recherche assurera le suivi d'un groupe restreint d'étudiants. »

« L'identité du DN MADE se fonde sur la créativité combinée au savoir-faire dans la recherche de l'excellence. Pour ce faire le diplômé en Métiers d'art et Design identifie et pratique sa discipline comme un ensemble de questionnements, de recherches et de réponses qui évoluent avec le temps et non comme un ensemble de vérités et de procédures révélées intangibles. Cette mobilité conceptuelle et pratique encourage la curiosité et l'audace, stimule une démarche féconde et potentiellement l'innovation. »

« La créativité technique peut permettre de faire projet tout comme le projet peut instaurer des explorations particulières. L'interrogation d'un contexte, d'une histoire, donne du sens aux recherches. Dans le cadre du DNMADE, il s'agit pour l'étudiant d'aborder des savoir-faire connus et incontournables avec curiosité et respect, et de les réinvestir par la pratique et le rapprochement des connaissances et compétences acquises dans les autres enseignements. »

Établissement :

Mention :

Spécialité du parcours :

NOM

Prénom

Mémoire MADE

Compétences		évaluation	Validation
C1.1	Mobiliser une culture générale artistique et une connaissance des concepts issus de disciplines connexes pour analyser et apprécier les contextes de création, conception et production du design et des métiers d'art au regard de leurs dimensions historique, sociétale, esthétique, technologique, économique et environnementale.		
C1.3	Construire un protocole d'observation et rédiger un compte-rendu complet et synthétique.		
C2.2	Identifier, sélectionner, organiser diverses ressources spécialisées, pertinentes et vérifiées, pour documenter un sujet.		
C2.3	Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.		
C2.5	Maîtriser et utiliser les différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.		
C2.6	Maîtriser la compréhension et l'expression écrites et orales d'au moins une langue vivante étrangère, au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).		
C3.7	Faire preuve de distance critique, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.		
C2.1	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.		

Commentaire général

Projet MADE

Compétences		évaluation	Validation
C3.5	Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les spécialités possibles pour y accéder.		
C3.6	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte		
C1.4	Repérer et sélectionner les outils et méthodes adaptés permettant de structurer les différentes phases d'élaboration d'un projet et leurs interactions, en privilégiant une approche collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés (utilisateurs, producteurs et acteurs de la société).		
C1.6	Mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologiques innovantes ou traditionnelles, dans le cadre de la conception et de la réalisation partielle d'un projet (conception des objets, des espaces, des procédés, des services ou des systèmes).		
C1.2	Définir des problématiques disciplinaires et identifier leurs enjeux au regard de l'actualité et de leurs perspectives d'évolution selon une réflexion prospective.		
C3.4	Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.		
C3.1	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.		
C3.3	Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.		
C3.2	Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs		
C1.5	Démontrer une pratique plastique personnelle maîtrisée.		
C1.7	Énoncer ses idées, argumenter ses choix et communiquer efficacement les multiples aspects d'un projet.		

Commentaire général